

Compte Rendu de l'audio-conférence du 30/04/2020 – DDFIP01

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfiip.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfiip.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfiip.finances.gouv.fr

Point d'actualité Covid-19 : le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Ain a fait un point de situation sur le SIP de Bellegarde. Les agents sont maintenus en « quatorzaine » par précaution. Après avis médical, la situation ne nécessite pas la recherche de cas de contacts. La reprise se fera sur avis du Médecin de prévention. Les locaux vont être nettoyés et désinfectés. La société en charge du nettoyage fait défaut. Une solution a été trouvée par l'intermédiaire d'un sous-traitant.

Concernant le service recouvrement du SIP de Bourg en Bresse, fausse alerte. Les agents vont reprendre le travail. Pas de désinfection nécessaire.

Questions posées au DDFIP par les participants :

- **Conditions de travail de la campagne IR ?**
Réponse : il y a désormais un peu plus d'agents en présentiel. Le taux est d'environ 32% dans les SIP. Les mesures barrières et de distanciation sont respectées.
- **Taux de présence général dans les services ?**
Réponse : tous services confondus le taux est d'environ 24% (moyenne nationale à 25%). A cela s'ajoute les agents en télétravail.
- **Appui du SIP de Bellegarde ?**
Réponse : les appels ont été dérivés vers la Direction. Les secrétaires alternent. Elles répondent aux questions simples et transfèrent les questions fiscales aux collègues compétents. Le 29/04 il a été compté environ 80 appels. L'autocom téléphonique de Bellegarde ne permettant pas de distinguer les services, les appels du SIE sont également temporairement dérivés vers la Direction.
- **Passage du Plan de Continuation de l'Activité au Plan de Reprise de l'Activité ?**
Réponse : cela va se faire très progressivement. Un vademecum est attendu de la DGFiP. Nous attendons de connaître le classement (rouge ou vert) de notre département. Les agents fragiles seront laissés chez eux et ne reprendront que sur avis médical. Le télétravail se poursuivra. Certains agents seront néanmoins appelés à reprendre en présentiel en fonction des priorités.
- **Les Chefs de services auront-ils un guide de procédure pour organiser leurs PRA ?**
Réponse : oui. Ils seront accompagnés face à cette responsabilité. Les consignes sont attendues de la Centrale. Leurs PRA seront validés par la Direction.
- **Point PC pour télétravail ?**
Réponse : un recensement des besoins est en cours. L'emport de son PC fixe pour télétravail n'est plus à l'ordre du jour. La Direction a en stock des micro-PC type « Tiny ». Ils seront préparés pour le télétravail par connexion VP15 sur les PC de bureau. Ce sont ces matériels qui seront emportés par les agents sélectionnés.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFiP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
frederic.schmitter@dgfiip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfiip.01@gmail.com

- **Point gel, masques,... ?**
Réponse : 150 litres de gel, 4000 masques et des produits de désinfection sont en stock sécurisé à la Direction. Ils seront distribués au fur et à mesure des besoins des services. Un envoi est prévu la semaine prochaine vers les postes. A ce jour les approvisionnements sont plus réguliers, notamment en local.
- **Stagiaires, matériels, tutorat, régime horaire, ... ?**
Réponse : leur matériel informatique devrait être récupéré par la Direction. Pour le reste, rien n'est encore connu de la part de la DGFIP ni de l'ENFIP. Nous serons avertis dès que la Direction en saura plus. Les situations personnelles doivent être communiquées afin que la Direction étudie chaque cas et puisse apporter des solutions (enfants, santé, ...).
- **RIA : réouverture, paniers repas, ... ?**
Réponse : le RIA est géré par une association qui a la responsabilité des conditions de travail de ses salariés. C'est à elle de décider en lien avec la Préfecture pour le déconfinement. C'est complexe à gérer, rien n'est prévu à ce jour.
- **Repas sur site ?**
Réponse : pas de repas collectifs dans les salles de convivialité. Respecter les gestes barrières et distanciation. Désinfecter les matériels collectifs après chaque usage (cafetière, micro-onde, ...).
- **Congés, RTT,... ?**
Réponse : rien n'a été communiqué par la DGFIP à ce jour. Ce sera probablement dans le vademecum de sortie de crise.
- **Ponts naturels 2020 (ascension et 13 juillet) ?**
Réponse : il n'y en a que 2, ils seront a priori accordés. Les membres du CTL seront saisis par courriel pour avis.
- **Lien de proximité avec les agents en quatorzaine ou en maladie ?**
Réponse : ils seront contactés par la Direction pour prendre de leurs nouvelles.

La prochaine audio-conférence est prévue pour jeudi 7 mai 2020 à 14h.

Vos élus CFTC-CFDT vous le rappellent : respecter les règles de confinements et les gestes barrières c'est vous protéger en protégeant les autres.

N'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com